



Hervé Féron et Pierre Baumann (Conseiller général) étaient jeudi soir sur le piquet de grève des salariés de la société ARVATO-SOCAM. Ils étaient les seuls élus à avoir répondu à l'interpellation des grévistes, en espérant que d'autres suivront.

Hervé Féron a assuré les salariés de son soutien, et interpellé le directeur pour la reprise des négociations. Les grévistes réclament notamment de meilleurs salaires.

Hervé Féron a interpellé le Ministre du travail sur ce problème par la question écrite suivante :

" M. Hervé Féron interpelle M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de la plateforme téléphonique Arvato-Socam à Laxou (Meurthe et Moselle)

Cette société fournit aujourd'hui ses services à de grands groupes français, notamment SFR, GDF-Suez ou encore Renault. L'Etat participe au capital de certaines de ces entreprises.

Alors qu'en dix ans, les salariés entament leur septième mouvement de grève sur les salaires, la société refuse toute négociation avec les syndicats, et mandate huissiers et agents de

sécurité pour faire pression sur des grévistes pacifiques.

Le site d'Arvato Laxou, composante d'un groupe ayant 12 sites sur le territoire national, est bénéficiaire de 877 000 euros sur l'exercice 2010. Pourtant, l'ensemble de ses 700 salariés ne dispose pas plus que du SMIC pour vivre, sans avoir connu une seule augmentation durant les dix dernières années.

L'entreprise se défend d'entrer « dans une dynamique d'emploi » alors que dans le même temps, 40 % de sa masse salariale est composée de CDD précaires.

Il faut ajouter que l'annualisation du temps de travail conduit à des journées allant de 4h15 à 10h30 d'amplitude, en fonction de la demande des clients.

Le Président de la République a annoncé le 19 février dernier qu'il était normal que les salariés et les ouvriers qui ont consenti des efforts pendant la crise puissent bénéficier de la reprise quand celle-ci se présente.

Des entreprises où l'Etat est actionnaire font appel à la société Arvato-Socam de Laxou. Le Député demande au gouvernement d'intervenir dans ce dossier et de contraindre l'employeur à reprendre les négociations."